



Le CISPDR : un véritable plan d'action à l'échelle du territoire

Dans le but d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, Sète agglomération méditerranéenne a créé en 2017 un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR). Coup de projecteur sur ce dispositif, un an après sa mise en place.

Le CISPDR succède au Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui était jusque-là du ressort des communes. Le dispositif est passé au niveau intercommunal en décembre 2017. Pour autant, le CISPDR ne se substitue pas au pouvoir de police détenu par les maires. Il est un outil de coordination qui permet de faire jouer les synergies entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention : forces de l'ordre, instances judiciaires, élus, associations, éducateurs... Il est présidé conjointement par François Commeinhes, Président de l'agglomération et Pierre Pouëssel, Préfet de l'Hérault. En amont du vote de décembre 2017, des entretiens ont été réalisés auprès des maires, des institutionnels, des responsables d'organismes publics et privés, des responsables d'associations... pour identifier les problématiques du territoire. Ces problématiques sont récurrentes : présence de groupes de jeunes dealers et/ou consommateurs, plusieurs cas de radicalisation, violences conjugales et/ou intrafamiliales, harcèlement scolaire, vols, dégradations, incivilités, troubles à l'ordre public... À partir de ces entretiens, il s'agit pour Sète agglomération méditerranéenne de construire un réseau et d'élaborer, en partenariat étroit avec les maires, le préfet,

les procureurs de la République de Montpellier et de Béziers, le président du Conseil départemental et les services de police et de gendarmerie, une stratégie territoriale cohérente, dynamique et adaptée, et de suivre son exécution et son évolution. L'objectif étant d'assurer sur le territoire la qualité de vie et la tranquillité publique que chacun est en droit d'espérer.

Une première assemblée plénière constructive

Le CISPDR s'est réuni en assemblée plénière au siège de l'agglomération le 7 juin 2018. Un rendez-vous qui se tiendra désormais une fois par an. Co-pilotée par le président de l'intercommunalité, le préfet de département et le procureur de la République, cette première séance a réuni les membres de droit : le procureur de la République, le président du Conseil départemental (ou leurs représentants) et plusieurs collègues issus des communes du territoire, des représentants des services de l'État et d'associations, d'établissements ou d'organismes œuvrant dans les domaines de la prévention, de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement collectif et de l'action sociale.

En ouverture de séance, François Commeinhes a insisté sur l'ampleur de la tâche et la nécessité de créer un réseau de confiance entre tous les partenaires. « *Il était temps que Sète agglomération méditerranée se dote d'une telle structure de concertation* » a-t-il déclaré, « *même si nous n'avons pas attendu cette séance pour mettre en place des actions concrètes depuis la signature du Contrat de Ville [...]. Les priorités définies dans le cadre de la stratégie nationale et intégrées au Contrat de ville, à savoir des actions pour les jeunes exposés à la délinquance et contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales, avec en corollaire la mise en place d'une aide efficace aux victimes, et pour la tranquillité publique, sont depuis longtemps abordées dans le cadre des réseaux mis en place et déclinées en particulier dans les quartiers prioritaires de la Ville, au nombre de 3 dans l'agglomération.* »

Ces trois grands axes définis par le plan national de prévention de la délinquance 2013/2017 sont déployés dans le cadre d'une stratégie intercommunale élaborée entre les acteurs publics et privés du territoire, en attendant la mise en place fin 2018 du nouveau plan gouvernemental incluant de nouveaux objectifs, principalement contre la radicalisation des jeunes.

De nombreuses actions engagées et à venir

Déjà, en octobre 2017, s'est tenue une formation de prévention à la radicalité, à destination des élus de Sète agglomération méditerranée, des chefs de service et des agents particulièrement en contact avec des publics (travailleurs sociaux, policiers municipaux...) pour leur permettre de savoir détecter et agir selon le plan de lutte contre les radicalités. Une formation animée par le passionnant Hamed Mekrelouf, spécialiste de la question de la radicalisation, au sein de l'association Unismed créée en 2005 après les émeutes urbaines, dans l'idée de former les acteurs de terrains aux questions de médiation interculturelle, de laïcité, de prévention des violences et de médiation sociale.



Depuis fin 2017, huit groupes de travail ont été mis en place sous la houlette d'un coordinateur choisi selon la thématique abordée. Ils se réunissent une fois par mois et travaillent en particulier sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) en partenariat avec le sociologue Rémi Lemaître, auteur d'une enquête sur les QPV, la Direction départementale de la Cohésion Sociale constitués par les comités de quartier, des responsables d'associations, des institutionnels et des représentants d'instances religieuses... Leurs réflexions ont abouti à l'émergence d'une soixantaine de projets. Parmi eux, cinq projets d'action ont été retenus et sont en cours de préparation :

► « Fait religieux, laïcité, culture, histoire et mémoire » avec le projet « Enquête de mémoire », une action sur la mémoire de l'île de Thau.

► « Citoyenneté et dynamique des rapports sociaux » incluant les problématiques des violences, de la place des femmes et des jeunes filles dans les quartiers, la parole donnée aux habitants et leur pouvoir d'agir, vers une action de formation, notamment aux valeurs de la République et de la laïcité.

► « Prévention des conduites à risque » avec un projet de forum santé en partenariat avec notamment l'Éducation nationale et les forces de l'ordre pour alerter les jeunes sur les dangers des addictions et des réseaux internet toxiques.

► « Éducation, formation, orientation et perspectives d'avenir » avec un nouveau projet, la création d'un Hub emploi en partenariat avec Pôle emploi, une plate-forme pour identifier les entreprises qui recrutent, et la mise en place de formations spécifiques courtes de 3 à 6 mois adaptées aux besoins de ces entreprises et à destination des non-diplômés, des jeunes susceptibles de glisser vers la délinquance, des femmes sans emploi et des décrocheurs scolaires. Dans les métiers du numérique et de la sécurité, de nombreuses entreprises ont adhéré au projet. Une soirée Hub a eu lieu le 2 octobre 2018 à l'agglomération pour concrétiser des partenariats avec les entreprises. Le programme sera mis en œuvre en 2019.

► « Relations habitants et institutions » vers une meilleure communication à propos des travaux et des réalisations menés dans le cadre de la politique de la ville à destination des habitants du territoire pour une meilleure compréhension et une plus grande participation à la vie de la cité.

Faire jouer
les synergies
pour agir

Côté lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Début 2018, une réunion de concertation a eu lieu en partenariat avec les villes de Sète et Frontignan, le Département et l'État, concernant la création d'un poste d'intervenant social au commissariat de Sète, capable également d'intervenir au commissariat de Frontignan pour une meilleure prise en charge des victimes. Mise en place de la mission : début 2019.

En résonance, d'ici la fin de l'année, un Chantier d'implication s'ouvrira au commissariat de Sète, en partenariat avec la MLI et l'association Passerelle. Cette action va permettre un rapprochement entre des jeunes en difficulté d'insertion et la Police nationale. L'objectif principal de ce chantier est de bâtir des cloisons à l'intérieur des locaux pour créer des zones de confidentialité utiles lors des auditions de femmes victimes de violences conjugales et d'enfants victimes de violences intrafamiliales. Cette année, des agents du commissariat ont suivi une formation conduite par Céline Léon, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, dans le but d'améliorer l'accueil des victimes.

Côté prévention et accompagnement dédiés à la jeunesse

Cet été, une action de redynamisation et de développement du réseau des professionnels d'animation et de prévention de la délinquance du Centre de Loisirs Jeunes de la Police nationale a obtenu un franc succès. Un partenariat s'est noué entre la police nationale et la police municipale en interface avec les organismes, les institutions, les familles, les jeunes publics et les élus. De nombreuses activités ont été proposées : initiation au paddle, sorties à Aqualand, préventions des addictions, sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux...

Sur l'année, des manifestations sportives de football et de Tchoutball, réunissant, filles et garçons de plusieurs clubs ados du territoire se sont déroulées à Gigean dans le cadre de Prev'Ados. Ces rencontres ont été associées à l'opération de prévention menée par Epidore et la gendarmerie Brigade de Prévention Délinquance Juvenile (BPDJ) sur les thèmes addiction, internet, tabac, alcool et harcèlement.

Fin 2018 débutera une action d'accompagnement des jeunes condamnés dans le cadre d'un parcours d'exécution de peine. Une salle sera mise à disposition du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), un service détaché de l'administration pénitentiaire au niveau départemental, pour l'ouverture d'une permanence deux fois par mois au CCAS de Sète (Centre communal d'action sociale). Une telle permanence existait à Montpellier et à Béziers, mais il n'y en avait pas à Sète. C'est le SPIP qui assure par l'intermédiaire d'éducateurs pénitentiaires le contrôle et le suivi des personnes placées sous-main de justice, qu'elles soient en milieu ouvert ou fermé. Très utile pour prévenir la récidive et favoriser la réinsertion des personnes condamnées, il concourt à l'individualisation des peines et à la préparation des décisions de justice.

Le 8 novembre, un dispositif de sensibilisation/prévention à la radicalisation à destination du territoire sera acté. Ce dispositif prévoit un référent par école, collège, lycée, structure culturelle, sportive, élu, chef de service dont les personnels sont en contact avec certains publics, ainsi que l'organisation de formations en partenariat avec le renseignement territorial et la préfecture.

Côté sécurité publique

Chaque maire du territoire a désigné, au cas où il lui serait impossible d'être présent au CISPDR, un représentant ainsi que des techniciens dans les domaines du social, de



3 questions à...

Émile Anfosso,

Vice-président délégué à la cohésion sociale, insertion et interventions en quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Quel était le contenu de cette première réunion plénière ?

Ce rendez-vous était avant tout l'occasion de recenser les avis de tous les membres du comité sur la montée de la délinquance et de la radicalisation et d'explorer des pistes de réponse. Ce comité n'agit pas au niveau de la répression. Il est un instrument de coordination qui va permettre de poser un diagnostic et de cibler les mesures à mettre en place sur les QPV, mais pas seulement. Certains maires ont commencé à faire remonter des problématiques spécifiques. Exemple à Poussan où des incendies et des vols ont été constatés. C'est de ces échanges que vont sortir des mesures que l'on demandera à l'État et aux communes de mettre en œuvre. Je rappelle que le CISPDR ne se substitue pas aux pouvoirs de police des maires. Ce n'est pas à lui d'agir.

l'éducation et de la sécurité, afin qu'ils puissent participer à la cellule de veille qui a été mise en place fin octobre 2017, pour traiter des diverses problématiques identifiées. Et dans le cadre de la sécurité du quotidien, des patrouilles mixtes, PN et PM seront sur le terrain dès la fin 2018.

Côté prévention de la radicalisation

Depuis cette année, une équipe de psychologues de l'association « EtreôMonde » mène avec le soutien de l'agglomération une action d'écoute et d'accompagnement des jeunes et des familles d'enfants radicalisés ou en voie de le devenir. ■

Concrètement ?

Concrètement, c'est la mise en place de sessions de formation à la radicalisation par exemple, pour que les agents des collectivités ou les associatifs qui sont sur le terrain puissent repérer en amont les comportements suspects. C'est travailler à améliorer les relations entre la PM, la PN et les jeunes. L'extension de la période d'action du CLJ à toutes les vacances de l'année scolaire et pas seulement aux vacances d'été en fait partie. C'est permettre à partir d'un diagnostic ciblé de mettre en place des mesures adéquates.

Avez-vous trouvé un écho favorable auprès de vos partenaires ?

Plus que favorable. Le dispositif est passé au niveau intercommunal à l'unanimité du Conseil communautaire de décembre 2017. Il faut le souligner. Nous avons en la personne du commissaire de Sète/Frontignan, Robert Saby, un allié très motivé. Il motive ses agents et met les moyens. Même volonté du côté de la préfecture avec la nomination d'un délégué, Hervé Durif, sur les zones de Sète et Lunel, qui est très présent. Une prochaine réunion sera l'occasion de réfléchir sur le rôle des médiateurs. Même si Sète n'a pas été retenue par l'État pour la mise en place d'une Police de sécurité au quotidien, la démarche que nous avons engagée au niveau local va dans ce sens. On a pris un bon départ avec des inventaires et des audits très complets. Ce nouveau dispositif devrait être plus efficace que les comités du passé.